



SG-AMH/SC-1104

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ENREGISTRE deux questions d'actualité déposées par les élus de la minorité.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 30 septembre 2010 – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE l'adhésion de la Ville à l'association « Elus, Santé Publique & Territoires » et désigne Madame Pierrette BORGNE en qualité de représentante, au sein de cette association. – **A L'UNANIMITE**
- PREND ACTE de la conduite du Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'élaboration du budget prévisionnel 2011.
- EMET un avis défavorable au projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Val d'Oise pour les 6 prochaines années. – **A LA MAJORITE**
- AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire chargé de la Vie Urbaine et du Développement Economique à signer le bail emphytéotique de droit privé d'une durée de 50 ans à titre gratuit avec le bailleur OSICA pour la Maison des Dix Arpents. DESIGNER Maître NOURRY, comme notaire chargé de cette opération. – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE la cession la parcelle cadastrée BM n° 17 boulevard des Aviateurs Alliés à la société Immobilière 3F au prix de 500 €. DESIGNER Maître HUCHET comme notaire chargé de cette cession. AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire à signer tous les actes afférents à cette cession. – **A LA MAJORITE**
- APPROUVE la régularisation dans le domaine public communal de 13 parcelles rue de Neuville cadastrées section : AV n° 321, 320, 311, 312, 355, 514, 510, 476, 324, et AB n° 324, 326, 328, 464 à titre gratuit. DESIGNER Maître HUCHET comme notaire. AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire à signer tous les actes afférents. – **A L'UNANIMITE**
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, dans le cadre du Contrat de territoire, le fonds de concours correspondant à l'extension et réaménagement de l'Hôtel de ville, la réfection de la place de la Challe (1<sup>ère</sup> tranche) et l'accessibilité des trottoirs rue des Pincevents (2<sup>ème</sup> tranche) et à signer tous les documents afférents. – **A L'UNANIMITE**
- AUTORISE Madame la Maire à vendre le véhicule Volvo Amplirool Grue immatriculé 949 ATH 95 au prix de 10 000 € à la société AXLLER Auto Moto et à signer tous les documents afférents à cette transaction ainsi qu'à sortir le véhicule de l'inventaire du patrimoine. – **A L'UNANIMITE**
- ENTEND le rapport sur le service de l'eau pour l'année 2009.

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise dans le cadre de l'aide aux projets d'enseignement artistique spécialisé. – **A L'UNANIMITE**
- AUTORISE Madame la Maire à rembourser les cautions à deux enseignantes ayant quitté leur logement. – **A LA MAJORITE**
- DECIDE le versement d'une subvention de fonctionnement de 4000 € à l'Office Municipal des Sports au titre de l'exercice 2010. – **A L'UNANIMITE**
- DECIDE le versement d'un complément de subvention de fonctionnement de 500 € à l'association « Le Réveil d'Eragny » au titre de l'exercice 2010. – **A L'UNANIMITE**
- ACCEPTE de recevoir propriété et responsabilité de la statue de Saint Jean Baptiste découverte à Eragny et AUTORISE Madame La Maire à signer tout document afférent à ce don. – **A LA MAJORITE**
- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet le versement d'une subvention de 800 € à l'Association Eragny Lecture. – **A L'UNANIMITE**
- DECIDE le versement dans le cadre de la charte de coopération décentralisée d'une subvention exceptionnelle de 8 500 € à la mairie de l'arrondissement de Nongr' Maasom pour la construction de la 1ère classe de la 3<sup>ème</sup> école de Nioko. – **A LA MAJORITE**
- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet le versement d'une subvention de 500 € à l'association Sapeurs Pompiers Eragny-Burkina. – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE de créer les postes suivants :

Au titre des avancements de grade :

Filière Animation

Cat C Adjoint d'Animation de 1<sup>ère</sup> classe 1 poste

Filière Technique

Cat. C Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe 1 poste

Filière Médico-Sociale

Cat. C ATSEM principale de 2<sup>ème</sup> classe 1 poste

Cat. B Educatrice de jeunes enfants principale 1 poste

Filière Police Municipale

Cat. C Brigadier 1 poste

Au titre de la promotion interne

Filière Administrative

Cat. B Rédacteur 1 poste

Cat. A Attaché 1 poste

et SUPPRIME les postes suivants :

Filière Animation

Cat C Adjoint d'Animation de 2<sup>ème</sup> classe 1 poste

Filière Technique

Cat. C Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe 1 poste

Filière Médico-Sociale

Cat. C ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe 1 poste

Cat. B Educatrice de jeunes enfants 1 poste

Filière Police Municipale

Cat. C Gardien 1 poste – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la valorisation de la participation des agents du service à la population aux mariages et parrainages civils, le samedi après midi, à un montant forfaitaire de 20 € net par célébration – **A L'UNANIMITE**

- ACCEPTE l'offre de DEXIA SOFCAP pour la couverture des risques financiers liés aux accidents de service et au décès des personnels titulaires dans le cadre du contrat groupe avec le Centre Interdépartemental de Gestion et AUTORISE Madame la Maire à signer l'adhésion définitive et la convention - *A L'UNANIMITE.*
- ENTEND la réponse de Madame la Maire aux questions des élus de la minorité concernant la distribution du magazine municipal et les travaux d'aménagement avenue Roger GUICHARD.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 20.

DESTINATAIRES :

Adjoint et Conseillers Municipaux : Mesdames, Messieurs, GILLOT, GROS, GAUDIN, BURN, BORGNE, BORCIER, RAMSI, MATHEVET, MAURICE, ROUSSEL, CHATILLON, NEDJADI, CARRON, CISSE, GUGELMANN, PRUDON, BRIGANDAT, GANDON, MARSILE, ZE, FORME, DEL FRANCO, NAVARRO, RELIN, FURET, PARAY, HARDY, BAGGIO, MARTINEZ, MERIZIO, THOMAS, TURNERET, BENSMAIL.

Cabinet : Madame ESCOBAR

Directeur Général des Services : Monsieur JAOUEN.

Directeurs : Mesdames BELLEINGUER-THILIE, BERTHE-POUILLOT, FOURNIER-VIRARD, HUET, Messieurs BREJAUD, GOUBARD, MAILLARD

Chargée de mission auprès du DST : Madame BRISBOUT

Responsables de départements : Mesdames DEKEYSER, ESTEVES, GRENEAU, HAQUIN, HAVARD, LEGRAND, MORIZET, MOSER, SALEZ, ZBINDEN.  
Messieurs BENAMARA, CHAMBON, DEFAUX, DEPELCHIN, GOUEREC, GUERREY, JANIN, LELEU, QUATTRINI, STOELEN, TIXIER.

Responsables d'équipements ou de secteurs : Mesdames ALOUAT, BLOUET-MAGROUN, BOURGET, BRAND, BRANTHOME, DELANNOY, GENE, MONTERIEUX, N'GUYEN, MAUGRAS, MORAND, ROMAIN, VACHET,  
Messieurs BENTZ, DELAROUÉ, DUVAL, GARCIA, GODEFROY, MANGUE, MORANGES, N'GUYEN, SECQ, TATENCLOUX C., TATENCLOUX F.

Copie pour information : P. MIQUEL.